

*Chers Collègues et lecteurs,*

*Nous vous adressons en ce début de saison estivale une lettre résumant les activités de l'ANEL pendant la période très particulière de confinement sanitaire lié à la pandémie de COVID19.*

*Tout d'abord, je voudrais rendre hommage à toutes celles et ceux élus et fonctionnaires territoriaux, associations, services publics et privés, qui ont fait preuve d'une grande réactivité, à tous les niveaux de collectivités, pour soulager les populations et répondre aux besoins urgents des citoyens et des entreprises.*

*Quand le déconfinement a été possible, vous avez su trouver les moyens pour garantir le respect des mesures sanitaires exceptionnelles à observer, en manifestant une grande responsabilité et je vous en félicite puisque'au titre de président de l'ANEL, j'avais sollicité la confiance du Premier Ministre par un courrier en date du 27 avril pour faciliter le retour de l'accès des plages au public.*

*L'ANEL a rédigé en hâte un mini-guide de préconisations des mesures exceptionnelles post COVID 19 à mettre en œuvre pour l'accès des plages au public, avant la publication du décret du 11 mai 2020.*

*A destination des élus du littoral, il avait pour but de vous permettre de dialoguer avec le préfet et ses services. Nous vous avons également interrogés pour répondre à un questionnaire adressé par les services du ministère du Tourisme afin d'évaluer les incidences de la crise sur les recettes des collectivités littorales. Vous nous avez fait connaître les difficultés budgétaires que vous rencontriez, ce qui m'a permis de transmettre ces premières évaluations au Premier Ministre Edouard PHILIPPE et aux ministres concernés avec lesquels nous avons pu échanger en visio conférence sur ces éléments.*

*Je remercie tout particulièrement les élus du Bureau et les membres du Conseil d'administration ainsi que l'équipe de l'ANEL, de s'être rendus disponibles pour participer, à plusieurs reprises, à des réunions en visio-conférence afin d'évoquer la situation de nos collectivités du littoral et les problèmes très spécifiques liés à la perte de recettes et de taxes des activités touristiques.*

*Je remercie le Gouvernement d'avoir prolongé le dispositif d'aide au secteur touristique afin de préserver les emplois menacés. Je sais que les plages sont très fréquentées en ce début août mais je n'ignore pas que de nombreuses entreprises du secteur maritime et portuaire, en plus de celles du secteur touristique, sont en grande difficulté. Nous ferons une nouvelle évaluation auprès de vous avant l'automne et la tenue à Saint -Valéry sur Somme de nos Journées nationales d'Etudes. Nous avons voulu maintenir ce rendez-vous annuel, en Baie de Somme, du 14 au 16 octobre 2020, sous réserve bien sûr de l'évolution de la situation sanitaire. Nous serons heureux de pouvoir envisager ensemble l'avenir avec l'espoir d'être mieux entendus grâce à la création d'un ministère de la mer de plein exercice.*

*Je vous souhaite un bon été et vous donne rendez-vous en septembre.*

*Très cordialement*

*Jean-François RAPIN*

*Sénateur du Pas- de-Calais*

*Conseiller régional des Hauts de France*

### **Réunion du Conseil d'administration de l'ANEL en visio conférence le 11 Mai**

Une réunion préalable du Bureau le 27 avril avait décidé d'adresser un courrier au Premier Ministre Edouard PHILIPPE pour envisager la sortie du confinement et solliciter sa confiance envers les élus. Nous demandons la possibilité pour l'élu local d'adapter la règle nationale à la diversité et aux particularités des situations locales en bonne intelligence avec le préfet. Un communiqué de presse avait également été diffusé le 29 avril..

Le Conseil d'administration présidé par Jean-François RAPIN s'est réuni dix jours plus tard pour échanger sur la situation des collectivités à la veille de l'annonce du déconfinement et sur le besoin de relancer l'économie littorale fortement impactée par la crise sanitaire. Cette réunion a permis de discuter du projet de guide proposant des préconisations générales d'accès aux plages dans le cadre d'un accord dérogatoire avec le préfet, à partir des travaux déjà réalisés par certaines communes. Il a été acté de l'adresser à tous les élus des communes du littoral pour les aider à envisager ce retour à une vie plus normale sans trop d'appréhension.

### **Audition du Bureau de l'ANEL le 11 mai en visioconférence par les ministres Jacqueline GOURAULT, Elisabeth BORNE et Jean-Baptiste LEMOYNE**

A la demande de Jacqueline GOURAULT, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, une visioconférence a permis d'échanger sur la situation très préoccupante des collectivités du littoral. Elle était accompagnée de ses homologues Elisabeth BORNE, ministre de la transition écologique et de Jean - Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat en charge du Tourisme. Le président Jean-François RAPIN et les élus du Bureau de l'ANEL ont exprimé les inquiétudes des élus de métropole et des Outre-mer, dont l'insularité crée d'autres problèmes majeurs. Ces discussions ont permis de préparer les réunions hebdomadaires du Comité Filière Tourisme et du Comité interministériel du Tourisme et de rendre compte des premières évaluations de pertes financières liées à l'arrêt des activités touristiques ( taxes et recettes en moins évaluées entre - 6% à 10 % selon les collectivités ).

### **L'ANEL engagée avec les collectivités dans la surveillance de la qualité des eaux de baignade**

La situation particulière liée à la pandémie de Covid 19 et aux craintes de risques de virus dans les eaux de baignade a conduit les partenaires de la certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade », initiée en 2009 avec le Ministère de l'écologie, à rappeler aux nouveaux élus les obligations légales en matière de contrôle de la qualité de l'eau et d'information du public et de présenter les outils pour permettre de rassurer élus et baigneurs .

L'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT), avec la Fédération des entreprises de l'eau (FP2E), publie un dépliant destiné à faire connaître la démarche aux élus en charge de la qualité des eaux de baignade en mer et en eaux douces.

### **Remaniement ministériel : l'ANEL se réjouit de la création d'un Ministère de la Mer**

La création d'un Ministère de la Mer de plein exercice est une bonne nouvelle et peut contribuer à dynamiser la relance économique des territoires littoraux et à relever les enjeux maritimes qu'ils portent. Le président Jean-François RAPIN a félicité Annick GIRARDIN pour sa nomination. Elle nous avait fait l'honneur d'ouvrir les premières Journées nationales d'Etudes de l'ANEL en Outre-mer, à Saint-Denis de La Réunion en 2017.

Il a également félicité Sébastien LECORNU qui a succédé à la ministre pour prendre en charge le portefeuille des Outre-mer, dont de nombreux élus ont rejoint l'ANEL. Celle-ci s'efforce de défendre leurs particularités depuis des années en allant notamment régulièrement sur place pour rencontrer les collègues ultramarins, en s'associant aux missions des scientifiques d'EUCC -France pour mieux connaître le terrain et en s'appuyant sur le réseau d'Interco 'Outre mer pour partager les dossiers relatifs à l'adaptation des littoraux aux impacts du changement climatiques

### **Mesures d'urgence : l'ANEL prend acte du plan de soutien financier de l'Etat aux collectivités locales**

Après les premières conclusions du député Jean-René Cazeneuve, président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, chargé d'une mission sur les impacts de la crise sanitaire sur les finances locales des collectivités, le gouvernement a annoncé le 29 mai des mesures d'urgence en soutien aux collectivités durement impactées financièrement par cette crise.

Le député a remis son rapport au Premier Ministre le 29 juillet. Il propose 32 recommandations pour soutenir les collectivités locales.

Le président Jean-François RAPIN, aux côtés d'élus de l'ANEL auditionnés le 15 mai, avait souligné à cette occasion, les difficultés financières actuelles et à venir des collectivités littorales. L'ANEL relaye ces problématiques dans le cadre du Comité de filière tourisme, présidé par Jean-Baptiste LEMOYNE

### **Réunions du Conseil national de la mer et des littoraux (CNML) avec la participation de l'ANEL**

Les membres du Bureau du CNML se sont réunis en visioconférence, à plusieurs reprises, pour faire l'état des lieux des impacts de la crise sanitaire dans les secteurs du maritime et alimenter les réflexions en vue d'élaborer une stratégie pour l'accélération de la stratégie littorale et maritime de la France.

La ministre Elisabeth BORNE a présidé la réunion du 18 juin en présence de Karine CLAIREAUX, présidente du Bureau.

### **L'ANEL a renouvelé son soutien à la 2<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Mer et des Littoraux**

Le président Jean-François RAPIN remercie tous les élus qui ont organisé des événements dans le cadre de cette 2<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Mer et des Littoraux, qui s'est déroulée les 17, 18 et 19 juillet 2020 sur l'ensemble des territoires littoraux de l'Hexagone et des Outre-mer.

A l'initiative de Sophie PANONACLE, députée de Gironde, cet événement a pour objectif de faire découvrir et de valoriser notre patrimoine marin et littoral, et de sensibiliser aussi les concitoyens à sa protection.

### **Journée mondiale de l'Océan le 8 juin : l'occasion de valoriser l'engagement des élus du littoral**

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Océan, l'ANEL témoigne des actions menées régulièrement par les élus pour la protection et la valorisation des aires marines protégées et des milieux marins.

En lien avec le Ministère de la transition écologique et solidaire et l'ADEME, l'ANEL fait connaître l'engagement des élus des collectivités du littoral, notamment avec la certification « Démarche Qualité Eaux de Baignade », initiée en 2009, qui contribue à la qualité sanitaire du milieu marin. Plus récemment, l'ANEL s'est engagée à la promotion de la Charte « Plages sans déchet plastique » dont c'est la 2<sup>ème</sup> édition cette année.

### **A signaler l'interview du président de l'ANEL sur la réouverture des plages**

*France Inter, 22 mai*

## **L'actualité ENVIRONNEMENT & LITTORAL**

### **Barbara POMPILI, nouvelle ministre de la Transition écologique**

Le président de l'ANEL a salué la nomination de la ministre avec laquelle il souhaite poursuivre les relations très étroites nouées depuis des années avec ce ministère pour le développement durable des territoires littoraux.

Il a rappelé l'attente forte des élus concernant une stratégie nationale de lutte contre l'érosion côtière avec la recherche de solutions pérennes pour trouver les moyens humains, financiers et techniques pour lutter contre l'érosion côtière et la submersion marine, dans le cadre de l'adaptation des littoraux aux impacts du changement climatique.

### **Ordonnance n° 2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale.**

Prise en application de l'article 46 de la loi ELAN, l'ordonnance n° 2020-744 du 17 juin 2020 vise à moderniser des schémas de cohérence territoriale (SCoT).

Les dispositions de cette ordonnance entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2021 mais ne s'appliquent ni aux procédures d'élaboration ou de révision de SCoT en cours à cette date, ni aux procédures de modification qui portent sur des SCoT régis par les dispositions du code de l'urbanisme dans leur version antérieure à cette ordonnance.

*Consulter le site du CEREMA qui a détaillé ces dispositions dans un dossier spécial*

## **L'actualité TOURISME**

### **Plan de relance de la filière tourisme : l'ANEL salue l'engagement de l'Etat**

A l'issue du Comité interministériel du Tourisme le 14 mai 2020, le Premier Ministre Edouard PHILIPPE a présenté le plan de relance de 18 milliards d'euros pour le secteur du tourisme, gravement touché par les mesures liées à la gestion de la crise sanitaire.

### **3<sup>ème</sup> Projet de loi de Finances rectificatif (PLFR 3) accord en commission mixte paritaire**

Députés et sénateurs ont trouvé un accord le mardi 21 juillet en commission mixte paritaire (CMP) sur le troisième projet de loi de finances rectificative pour 2020. Le texte prévoit environ 45 milliards d'euros supplémentaires pour soutenir les secteurs les plus fragilisés par la crise, dont le tourisme, l'aéronautique ou encore l'automobile - et 4,5 milliards d'euros pour les collectivités.

### **La Banque des Territoires mobilise 1.7 milliards d'euros pour le Plan Tourisme**

Dans le cadre du Plan Tourisme annoncé le 14 mai 2020 par le Premier Ministre, la Banque des Territoires et Bpifrance mobiliseront 3,6 Md€ d'ici 2023 en prêts, en fonds propres et quasi-fonds propres, et en actions d'accompagnement des entreprises du secteur.

Les deux entités du Groupe Caisse des Dépôts articuleront leurs offres et collaboreront en région pour apporter une réponse optimale aux demandes. Leurs offres sont accessibles via le guichet unique numérique [www.plan-tourisme.fr](http://www.plan-tourisme.fr).

## L'actualité PÊCHE ET AQUACULTURE

### **Rapport d'information sur la pêche européenne dans le contexte post-Brexit**

Le député du Pas-de-Calais Jean-Pierre PONT, membre de la commission des affaires européennes à l'Assemblée nationale, a remis son rapport d'information n°3081 sur la pêche européenne dans le contexte post-Brexit.

Ce rapport a été réalisé avec le député du Pas-de-Calais, Pierre-Henri DUMONT.

## L'actualité OUTRE-MER

### **Sébastien LECORNU, nouveau ministre des Outre-Mer, succède à Annick GIRARDIN**

Dans le cadre du remaniement ministériel, le président de l'ANEL Jean-François RAPIN a félicité le ministre des Outre-mer Sébastien LECORNU pour sa nomination, souhaitant poursuivre et développer les actions spécifiques aux enjeux ultramarins.

*Consulter le site de l'Association Interco 'Outre mer*

## Revue de presse

**Interview de Jean-François RAPIN dans la newsletter AQUAE de la Fédération des Entreprises de l'Eau, 21 juillet 2020.**

**Interview de Jean-François RAPIN sur France Info le 25 juillet 2020**

**Interview de Jean-François RAPIN sur France Inter le 29 juillet 2020**

**Interview de Jean-François RAPIN, revue Mers et Océans, 2eme trimestres 2020, Quel monde, après ?**

## AGENDA

### **SEPTEMBRE 2020**

**15 septembre** / Assemblée générale du Cluster maritime

**17 septembre** / Le défi littoral et maritime à Nantes

**17 septembre** / AG du CNPEM à Paris

**22 septembre** / Réunion plénière du Comité national de la biodiversité

**24 septembre** / Comités d'orientation thématique du CEREMA – Paris

### **OCTOBRE 2020**

**8-9 octobre** / Universités du tourisme durable, organisées par les Acteurs du Tourisme Durable – Troyes. Inscriptions en ligne

### **A SAINT VALERY SUR SOMME**

**14 octobre** / Assemblée générale statutaire de renouvellement des instances de l'ANEL

**15-16 octobre** / Journées nationales d'Etudes de l'ANEL

**22-23 octobre** / Atelier EUCC France dans le Calvados.

**Pour consulter l'intégralité de l'agenda, rendez-vous sur [www.anel.asso.fr](http://www.anel.asso.fr) et Twitter : @anel\_asso**